

#LHLANUIT – UNE NOUVELLE CHARTRE DE LA VIE NOCTURNE !

Une nouvelle Charte de la vie nocturne pour assurer la sérénité et la qualité des soirées Havraises.

Publié le 12 juillet 2023

Vendredi 10 février 2023, les membres du Conseil de la vie nocturne du Havre, ont signé la nouvelle charte de qualité de la vie nocturne à l'invitation d'Édouard PHILIPPE, maire du Havre.

Une première Charte de la vie nocturne était à l'œuvre depuis 2012, mais depuis 10 ans, l'attractivité du Havre s'est renforcée, le nombre d'étudiants s'est fortement développé (+ 23 %) et de nouveaux événements ont été créés.

Avec cette nouvelle Charte, les membres du conseil de la vie nocturne ont souhaité, mettre l'accent sur la prévention des conduites à risques liées à l'alcoolisation extrême, aux addictions et à la mobilité, ainsi que la lutte contre toutes les formes de harcèlement.



Une ville portuaire, ce n'est pas une ville morte. C'est une ville qui vit, qui bouge. Si on veut faire en sorte qu'il y ait une vie nocturne de qualité au Havre, il faut se parler et mettre en place des actions qui nous permettent d'avancer ensemble. C'est tout l'objet de cette Charte et je m'en réjouis." Édouard PHILIPPE.

QUI sont les signataires et à QUOI servira cette Charte

Le conseil de la vie nocturne regroupe notamment la Fed'LH, La Fédération des étudiants, CHEERS, la Conférence Havraise des Etablissement d'Enseignement et de Recherche du Supérieur ainsi que l'ensemble des acteurs de la vie nocturne.

La Fed'LH, rassemble les associations étudiantes, qui s'engagent à proposer des événements responsables et à diffuser les bonnes pratiques.

De leur côté, les établissements de nuit (restaurants, bars, discothèques) en signant la charte, bénéficient du label « vie nocturne ». À ce titre, ils s'engagent à promouvoir et soutenir cette démarche de prévention.

Et concrètement ?

Les membres des bureaux des étudiants, les gérants signataires et le personnel des établissements signataires pourront par exemple bénéficier de stage de formation/sensibilisation sur la prévention et la réduction des risques, les gestes qui sauvent et les premiers secours...

Les débits de boissons vont pouvoir aussi bénéficier d'outils de promotion et de prévention des risques (éthylotests, préservatifs, bouchons d'oreilles, capuchons de verres...).

Pour en apprendre plus sur la Charte 